

Une filière de tuiles artisanales

L'évolution de l'architecture vers la conception des toitures-terrasses et l'apparition de la tuile mécanique ont joué un rôle important dans la disparition des tuiles artisanales.

C'est pourtant au sein du Parc Naturel Régional de la Brenne, que l'on retrouve tout l'intérêt de compter encore une tuilerie. Car conserver ce savoir-faire, c'est conserver le patrimoine bâti du parc. Cette Entreprise du Patrimoine Vivant produit de façon tradition-



Une mare formée après l'extraction de l'argile rouge

nelle, des carreaux, des tuiles, et des briques de terre cuite, avec 2 types d'argiles locales. Datant de 1774, elle complète aujourd'hui sa collection par la fabrication de briques de terre crue, obtenue par un mécanisme de compression. L'absence de cuisson permet de limiter de manière significative l'énergie grise nécessaire à sa fabrication. Cette activité complémentaire répond aux nouveaux besoins de la construction, et s'intègre dans un schéma de développement durable.



La sortie des tuiles après cuisson

Malgré de nombreux changements de propriétaires, la tuilerie a su conserver un savoir-faire, lié à une argile propre à son territoire. Tandis que l'argile blanche provient d'une carrière se situant à une dizaine de kilomètres du site, l'argile rouge, propre au site, est extraite à une centaine de mètres de l'unité de transformation. L'extraction a été soumise à une enquête publique et à l'autorisation préfectorale. Elle se fait par pelle mécanique en une journée, pour les besoins des deux années suivantes.

La proximité ne se situe pas seulement au niveau de la matière première, car les plaquettes de bois servant à l'alimentation du four sont de provenance locale.

Tout le travail est assuré par deux ouvriers : un ancien transmet son savoir-faire à un plus jeune.



Le découpage de la brique de terre crue

C'est sur le site même de fabrication, que l'on peut venir découvrir



Un carreau déclassé

toute une gamme de produits, du carreau traditionnel au carreau vieilli pour la restauration, jusqu'au carreau déclassé (fissuré avec des éclats) répondant ainsi à des demandes spécifiques.

Malgré la forte demande de la part des particuliers, les tuiles sont boudees par les artisans en raison de la non certification, ce qui entraîne des réticences sur la qualité du produit et l'assurance de leur ouvrage.

La normalisation CE (conformité du produit aux exigences essentielles européennes) est en cours, et permettra ainsi d'attester l'usage conventionnel du produit. Il est donc important de redonner les moyens aux artisans de les utiliser.

C'est en conservant ce savoir-faire que l'on continuera à trouver sur nos toits ce matériau authentique, pérennisant ainsi le métier de tuilier.